

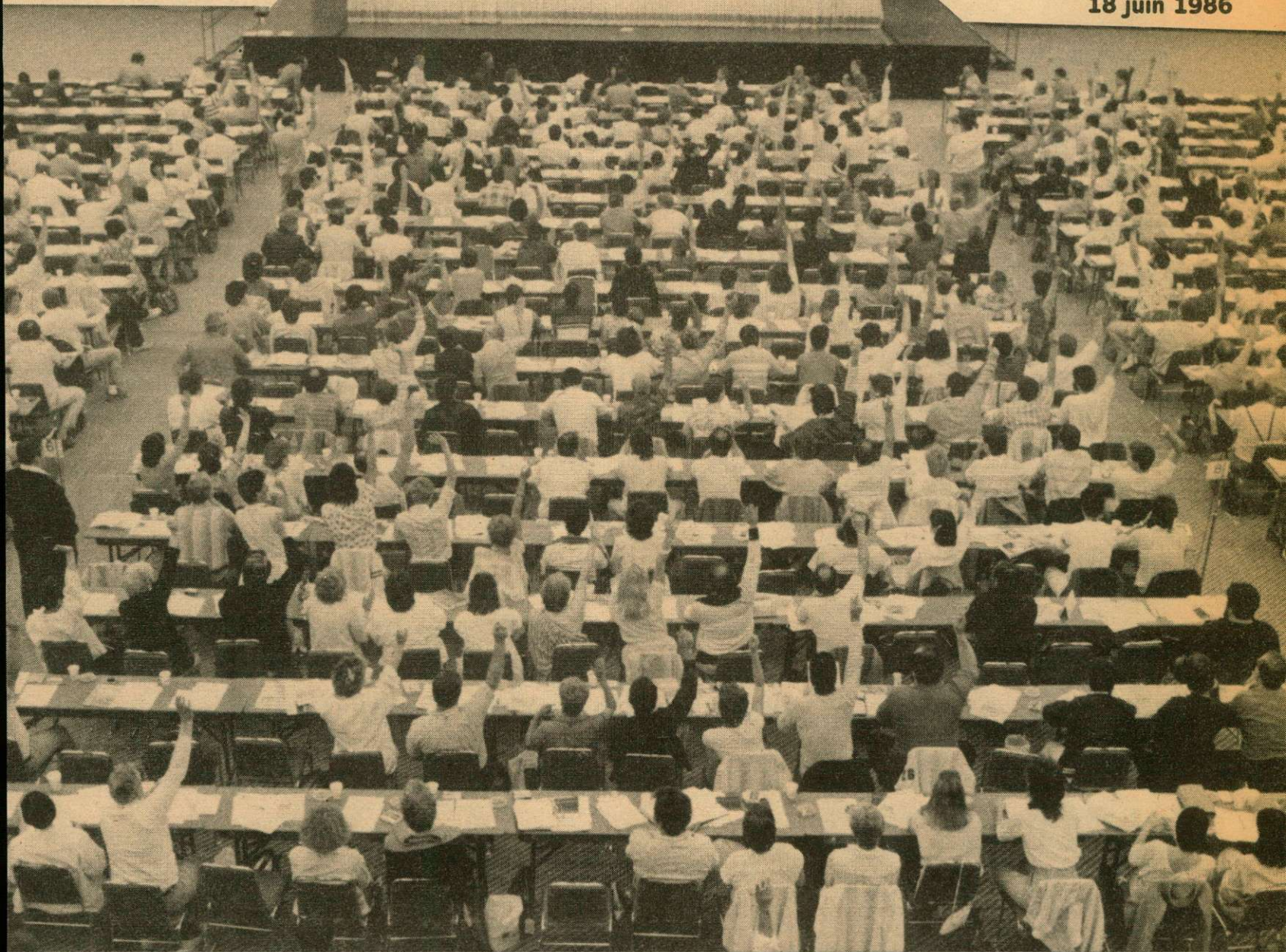
**CSN**

Numéro 243

CSN  
**GAGNER DU TERRAIN**

*nouvelles*  
**CSN**

18 juin 1986



**Le congrès  
le plus chaleureux**



## Le congrès le plus chaleureux

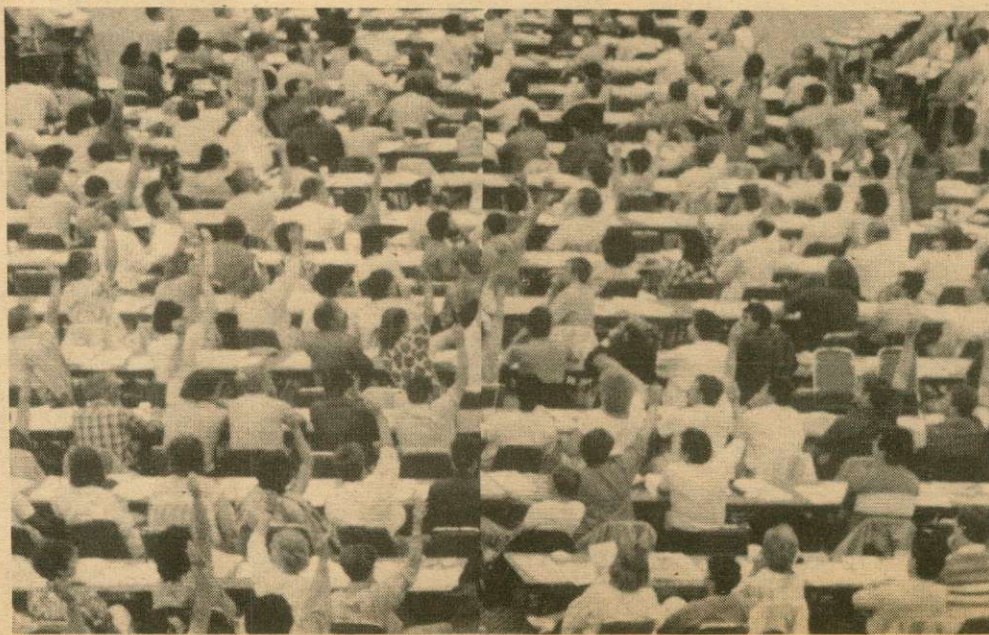
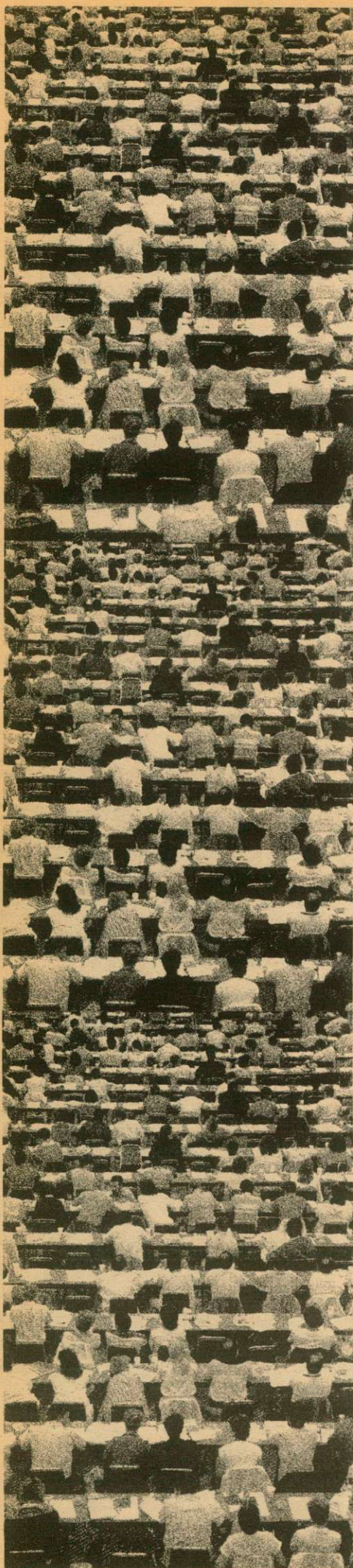
Le congrès de la CSN demeure un moment privilégié de notre vie syndicale.

Cette année, 1 709 délégué-e-s officiels et fraternels ont participé aux délibérations, sans compter, la présence de quelque 850 autres personnes: salarié-e-s de la CSN ou observateurs provenant de différentes organisations québécoises et étrangères.

L'organisation et la coordination du congrès constituent une tâche gigantesque, et quelque 350 salarié-e-s voient à la bonne marche des nombreuses activités.

Occupé-e-s à produire un quotidien durant les sept jours du congrès (pour la troisième année), nous n'avons pas oublié pour autant ceux et celles qui sont resté-e-s au travail, et nous avons donc «libéré» un de nos camarades du travail au Quotidien du Congrès, pour qu'il puisse couvrir cet événement pour les lecteurs de Nouvelles CSN.

Comme plusieurs nouveaux délégué-e-s au 53ième congrès de la CSN, c'était son premier congrès.



■ Une immense salle grise et tout au fond, une murale représentant un champ en fleurs sur laquelle on lit: «Gagner du terrain». Voilà donc le thème du 53<sup>e</sup> congrès de la CSN.

La froideur des lieux fait contraste avec la salle d'inscription adjacente. Là-bas, des sourires, des visages connus; ici, un décor dépouillé, une atmosphère de salle de gare où les gens, manifestement ne font que passer.

Mais voilà que les syndiqué-e-s, isolément ou en petits groupes font leur entrée. On cherche à se regrouper. Comme si les syndicats devraient partiellement se reconstituer pour l'échange d'idées qui s'annonce. On se retourne, on s'interpelle. On se serre la main. La salle prend vie. «T'as vu? Roger a mis son habit.» «Marcel est-il là?» Et ainsi de suite.

Un rapide coup d'œil dans la serviette du Congrès distribuée lors de l'inscription nous convainc qu'il y aura beaucoup de choses à discuter dans les jours à venir.

Mais déjà les lumières de la salle s'éteignent. Pleins feux sur Gérard Larose qui annonce, solennel, que le congrès a un visiteur de marque. Desmond Tutu.

Le cortège était impressionnant et pressé. Comme si la vie à l'autre bout du monde, au fin fond de l'Afrique, exigeait en toute hâte notre appui. Un petit homme, tout de noir vêtu, visiblement un ecclésiastique, nous parle alors de son «pays bleu» déchiré par la violence et la misère. La voix chantante rappelle Luther King. Nous sentons la révolte trop longtemps contenue. Et l'humanité profonde de cet homme qui n'a que les mots pour lutter. Cette voix, ce courage: nous applaudissons à tout rompre.

## CONGRÈS JOUR 1

### Un invité de marque

Mais déjà, le président de la centrale, Gérard Larose, entame le discours d'ouverture: «En 1985, nous avons réaffirmé notre volonté de ne pas faire le chemin seul... La salle se fait silencieuse, attentive.

Pendant près de 90 minutes, nous vivons aux accents de cette voix, qui nous parle de notre condition, de nos problèmes économiques, de nos luttes syndicales, de solidarité. Page 36, la voix de l'orateur s'éteint. Puis reprend. Aux

mots «la CSN n'a jamais abdiqué, capitulé» l'assemblée approuve avec enthousiasme. Puis le discours prend fin. Par un mot. Le plus beau: «liberté». On se lève. On applaudit longuement, chaleureusement. Comme si l'on voulait par ce simple geste répondre à celui qui vient d'exprimer ce que tous, nous voudrions dire.

La présentation d'Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec et invité spécial au congrès contraste

avec l'enthousiasme manifesté plus tôt lors de la présentation des délégations étrangères. Il y a de la réticence dans l'air. Beaucoup ont en mémoire les maraudages récents dans le secteur du soutien scolaire et à Radio-Québec. D'autres, par contre, se souviennent du Front commun 72, du militant emprisonné. «Notre niveau de collaboration est sans doute à son plus bas depuis dix ans... nous devons reprendre l'action commune et solidaire.» Le pont est abaissé. Son discours est bien reçu dans la salle. L'avenir nous dira ce qu'il en adviendra concrètement.

Quelques messages du secrétaire général et la première journée prend fin. En quittant, toutes et tous sommes conscients de l'importance des prochains jours.



■ La tendance générale est de retrouver le coin de salle occupé la veille. Le temps de réaliser que les syndiqué-e-s sont moins nombreux qu'à l'ouverture, que déjà Michel Gauthier secrétaire général de la centrale propose Nicole Breton au poste de secrétaire du congrès.

Gérald Larose enchaîne avec une phrase qui reviendra comme un leitmotiv tout au long des débats: «*que ceux et celles qui sont d'accord, par le signe de la main...*»

Et ces mêmes mains qui avaient applaudi à tout rompre lors du discours d'ouverture se lèvent. Nous sommes passés de l'éloge à la démocratie active.

Un syndiqué s'informe au sujet des immigrants. Une autre s'interroge sur la possibilité d'ateliers non mixtes. «*C'est comme ça que j'ai appris à parler au micro*», précise-t-elle.

Le premier débat s'engage: doit-on ou non se désaffilier de la Confédération Mondiale du Travail à laquelle la CSN adhère depuis plus de quarante ans?

On aligne des principes, des faits. Les deux thèses s'affrontent et la salle se polarise. Il est difficile de se faire une idée précise. L'exécutif a opté pour l'adhésion, le Conseil confédéral pour la séparation.

Un intervenant manifestement très au fait de la réalité étrangère informe le congrès que dans certains pays, comme le Chili, la Bolivie et l'Afrique du Sud, l'affiliation à la CMT a la même connotation que la syndicalisation à la CSD au Québec. La salle applaudit. La décision de se désaffilier est prise.

Puis on passe aux finances.

De toute évidence, le trésorier Léopold Beaulieu n'en est pas à sa première expérience pour brosser l'état financier du mouvement. On expose des nom-

## CONGRÈS JOUR 2

# Les piqueteurs de la gloire

bres. On aligne des chiffres. Le discours est austère. Mais la confiance aidant, tous ou à peu près se rallieront à ce premier bilan comptable.

Le débat sur le libre-échange suscite des interventions d'une clarté remarquable. On est loin des louvoisements des politiciens. Dans les secteurs des abattoirs, de la chaussure, des produits laitiers, de la métallurgie, entre autres, les travailleuses et travailleurs savent ce qu'ils ne veulent pas: tomber

sous l'emprise complète des compagnies américaines. On constate qu'un travail important d'information a été accompli à ce sujet.

Toutes ces préoccupations financières et économiques nous amènent au projet d'aide au tiers-monde par le versement d'un cent l'heure pour chacune des conventions négociées et ce, dans le but d'aider à l'auto-suffisance alimentaire. Les discussions se résumeront à deux interventions. La première

repoussera le projet avancé sous prétexte que «*le vrai problème, c'est l'impérialisme*». La seconde, formulée par un immigrant disant connaître personnellement le problème de la faim, sera un appui non équivoque au projet. Les délégué-e-s opteront sans hésitation pour ce témoignage authentique.

«*Qu'on fasse entrer les piqueteurs de la gloire.*»

Le vice-président Roger Valois vient de donner le signal de la manifestation sans doute la plus touchante du congrès. Les gars et les filles en conflit chez Steinberg, Photo-Québec, Servaas et ailleurs, «*porteurs de nos revendications et de nos aspirations*» défilent sous les ovations saccadées, le regard fier, les bannières hautes. Ils seront suivis des gars de la construction venus exposer les raisons de leur conflit. Aujourd'hui, la solidarité était au rendez-vous!



■ Manque de chance, je dois m'absenter une partie de la journée. Au retour, j'ai tôt fait de m'informer des événements marquants.

On m'apprend que le Comité de la condition féminine a frappé le cœur et l'imagination des congressistes en exposant sous forme théâtrale leur rapport au congrès. Le Théâtre des Folles Alliées paraît dangereusement efficace si j'en juge d'après les propos recueillis.

Les programmes d'accès à l'égalité, le travail au foyer: voilà des points qui semblent à présent compris par la majorité. Aux dires des responsables, les répliques et tirades des comédiennes ont réussi là où les discours savants ont souvent échoué.

Un autre point chaleureusement souligné par les personnes présentes aux ateliers qui débutent, c'est qu'elles avaient bénéficié de toute l'information nécessaire pour prendre les décisions qui s'imposaient. Ici plus qu'ailleurs, on avait pris soin de doter les animateurs et animatrices du bagage d'informations essentielles pour rendre possible les débats.

Ce petit tour d'opinions et de commentaires devient drôlement instructif. Plusieurs en effet dépassent le simple compte-rendu de la journée pour me livrer leurs impressions sur l'ensemble du congrès, cette «assemblée pas comme les autres».

Ainsi, au fil des jours, certains syndiqué-e-s dont c'est le premier congrès, disent prendre conscience que cette grande salle est plus qu'un lieu de débat: c'est aussi, ils le constatent, un endroit où l'on prend des décisions.

Certains et certaines réalisent aussi que le pouvoir sur le plancher du congrès est souvent en fonction de la connaissance des règles de délibération.

Fort de ces certitudes, je me presse en soirée vers

## CONGRÈS JOUR 3

### Une assemblée pas comme les autres

l'une des salles du Palais où doit se dérouler un séminaire sur les relations entre les groupes populaires et la centrale.

Ces rencontres, une dizaine de séminaires sur divers sujets sont prévus, visent à élargir nos perspectives syndicales: l'idée émane d'un colloque américain. D'autres sujets paraissent intéressants tels les femmes

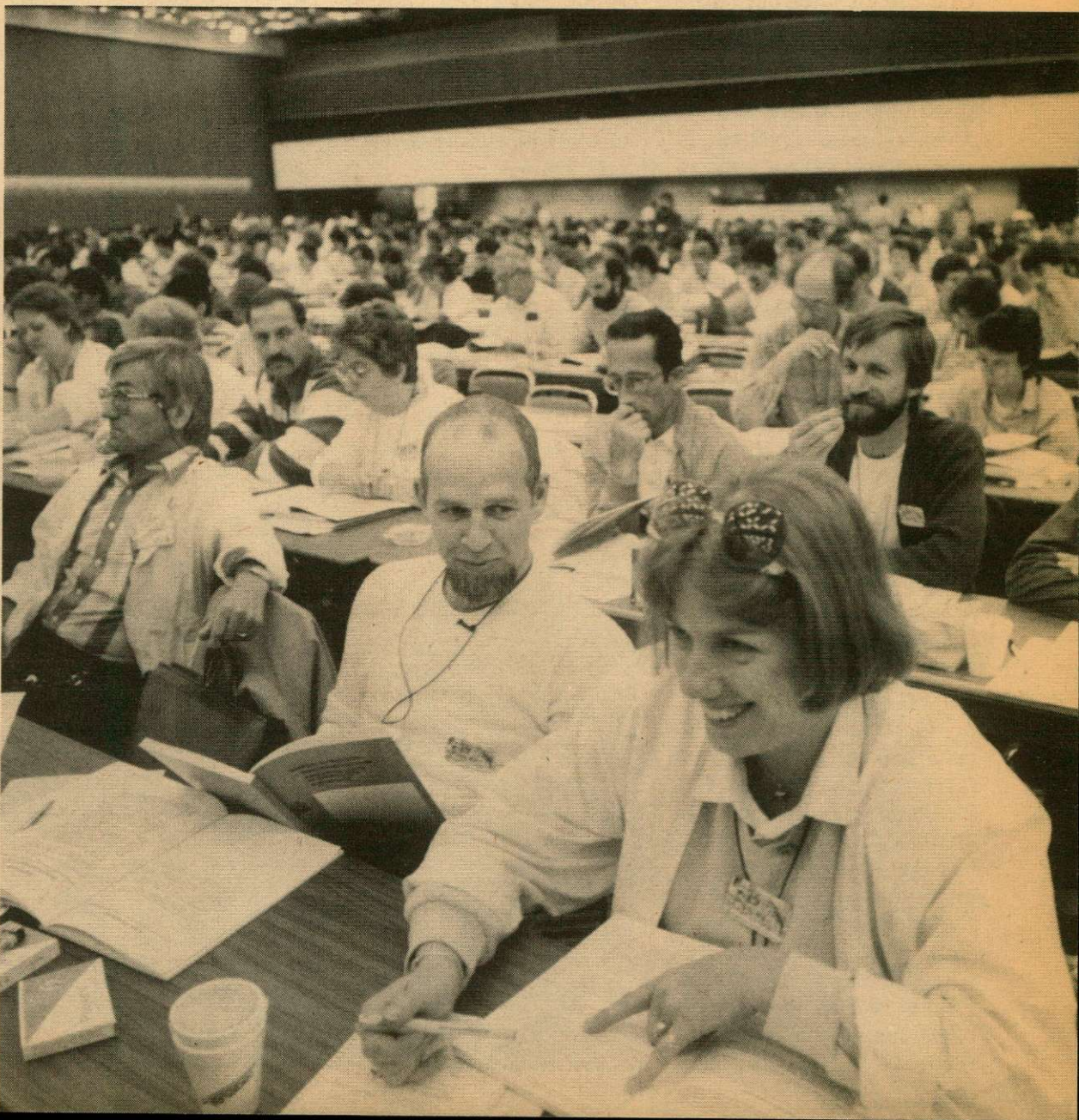
du tiers-monde, les jeunes. Mais un choix s'imposait.

On est une quarantaine venus de plusieurs horizons militants. L'animateur situe d'emblée le débat: quels sont les attentes des groupes populaires présents, dont la majorité font partie tout comme la CSN de Solidarité populaire Québec, par rapport à notre centrale?

Ces attentes, on le

constate, sont nombreuses. Mais ceux et celles qui luttent ainsi pour une plus grande justice pour les femmes, les assistés sociaux, les consommateurs, les handicapés mentaux, développent rapidement un consensus. Leur message se lit comme suit: aidez-nous, techniquement, financièrement, mais laissez-nous l'autonomie nos combats! En deux mots, on veut éviter l'échec du Sommet populaire où manifestement la volonté de coordination mise de l'avant par l'organisation syndicale avait été jugée trop envahissante.

Nous nous quittons. La rencontre n'a pas été vaine. Nous savons que Solidarité Populaire Québec traduit une réalité profonde.



■ La journée s'ouvre avec ce que l'on nomme les questions de privilège. Tour à tour, des camarades de Pologne, du Salvador et du Chili nous font part des dangers qu'ils affrontent, et de leurs attentes. Après chacune de leurs interventions, nous ne pouvons que nous lever et battre des mains. Mais les liens de solidarité se tissent. Et c'est là l'essentiel.

Le docteur Banville, représentant un organisme au nom vaguement palestinien, le FATA, mais aux racines bien québécoises, nous incite à faire plus encore pour les travailleuses et travailleurs victimes d'accidents du travail.

À la septième question de privilège, qui en fait n'en est pas une, les lumières s'éteignent. Des amuseurs font leur entrée et nous présentent une série de sketches sur l'absurdité de l'attitude patronale face aux revendications touchant la santé/sécurité. Tout y passe: les problèmes d'aération, les absences motivées (sic!), la responsabilité partagée. Et la salle se bidonne. Comme si Olivier Guimond et Paul Desmarteaux avaient lu la plate-forme CSN et découvert le pouvoir des onomatopées en écoutant Bugs Bunny. (Bzzz! Proutt! Vroum!)

Puis les délégations étrangères nous reviennent. Willis McHunu d'une voix aux intonations similaires à celle de Desmond Tutu, nous fait mieux comprendre la réalité syndicale inhumaine et cruelle d'Afrique du Sud.

La semaine précédente, on a attenté à la vie d'un responsable de la COSATU. Cet homme était le camarade de Willis, un camarade et aussi un ami. Une femme et un enfant de quatre mois sont morts dans l'attentat. Tout cela pour moi est tragique et un peu irréel. Comme si l'on ne ressentait réellement que ce que l'on a vécu.

## CONGRÈS JOUR 4

# La meilleure forme d'action politique

Ensuite, un camarade mineur de l'Amérique latine nous convainc sans peine que les luttes ouvrières en Bolivie et au Québec répondent à la même logique: contrer le grand Capital. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette journée est bougrement chargée.

Après un bref compte-rendu sur le conflit en cours dans le secteur de la construction, un clown pour le moins magnifique, Omer Veilleux, nous fait comprendre par le simple pouvoir du geste que ce qui est imbattable, c'est la vie, et non les forces armées!

Cette introduction magistrale au thème de la paix, suivi d'une explication convaincante sur la nécessité de reconverter les usines d'armements («quand ça va bien à shop, ça va mal dans l'monde» nous a dit un gars de l'usine d'explosifs Expro) entraîne une décision pour le moins téméraire mais sans nul doute généreuse de la part des centaines de délégué-e-s présents: le retrait des alliances militaires liant le Canada, soit l'OTAN et NORAD!

L'action politique est à l'ordre du jour dans les onze

ateliers de l'après-midi. Qui dit action politique dit élus de la centrale. Je me retrouve donc dans une salle où se confrontent les points de vue de deux présidents: celui de Gérald Larose, qui se passe de présentation, et de Maurice Amram de la Fédération nationale des communications.

Le débat reflète d'une certaine manière les opinions de l'atelier: l'indépendance politique de la CSN et l'incitation à l'engagement personnel des membres versus une implication plus directe de la CSN par le biais notamment de la remise en fonction d'un comité d'action politique.

On en viendra finalement à la conclusion que la neutralité de la CSN par rapport aux partis politiques, assortie d'une foule de propositions susceptibles d'accélérer le changement social, constitue pour nous la meilleure forme d'action politique.



■ La vaste salle grise du début du congrès est à présent un lieu familier, apprivoisé par nos travaux, nos discussions et nos rires.

Je consulte l'ordre du jour inscrit sur une carte jaune à rabat: c'est aujourd'hui que se feront connaître les candidats aux divers postes de l'exécutif. La journée nous réserve peut-être des surprises...

La plénière qui a débuté nous offre l'occasion d'ordonner, d'accepter ou de refuser les suggestions des ateliers. L'opération est complexe: on ajoute et on biffe des mots, des phrases, dans l'espoir que la précision du texte saura influencer nos membres et changer le réel.

Les interventions aux micros, placés aux quatre coins de la salle, se font nombreuses. On y précise que la CSN c'est la somme de ses instances. On y insiste sur l'importance *«d'avoir le droit d'avoir des p'tits, un chum, pis tout ça»*. Un délégué demande *«que l'on vote debout»*. Et ainsi de suite.

Mon voisin de droite, un syndiqué de Dolbeau, me glisse entre deux interventions qu'il aime bien le congrès. Il m'avoue que *«c'est un peu long»* mais *«qu'on a le temps voulu pour tout examiner»*. Il ajoute aussi que le congrès est calme mais *«c'est parce qu'on a moins de problèmes internes que dans le passé»*.

Durant ce temps des amendements naissent. D'autres meurent. *«Accepté»*. *«Refusé»*. La règle de la majorité s'applique, ponctuée par la voix du président.

À la pause, qu'on qualifie désormais de *«santé»*, une haie humaine nous invite à nous diriger vers l'entrée du Palais des congrès pour manifester notre appui à une quinzaine d'employés congédiés pour activité syndicale.

Les trois boss, Michaud, Bibeau et Béliveau en prennent pour leur grade.

## CONGRÈS JOUR 5

### Christophe part, Céline arrive

Moins par ce qui est crié par les 1,000 syndiqués qui forment cortège, que par ce que répond l'écho... particulièrement grivois à cette occasion.

Au retour, le groupe des jeunes, qui ne semblent pas vieillir d'un congrès à l'autre, nous présentent leur point de vue sous forme théâtrale. Une mise en scène que n'aurait renié ni Corneille, ni Brecht, les chœurs se

concilient parfaitement avec l'implication de la salle.

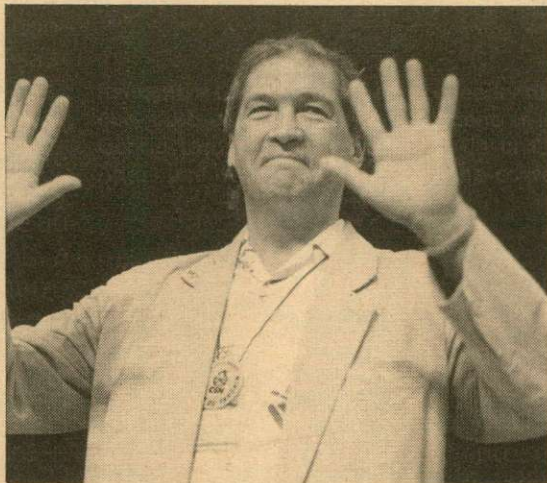
Une invitée de la CFDT a juste le temps de nous parler du *«cinq semaines de vacances payées»* en France que déjà, le moment est venu pour le congrès de faire ses adieux à Christophe Auger, vice-président qui ne demandera pas un renouvellement de son mandat.

Gérald Larose a des mots touchants à l'endroit de

celui que visiblement tous et toutes semblent avoir hautement apprécié. Christophe enchaîne en parlant des *«six plus belles années de travail de ma vie»* pour désigner le temps passé à la CSN.

Vient alors la période des mises en candidature. Drôle de rituel. Le président d'assemblée Yves Lessard intervient, et l'exécutif au complet gagne la salle. Comme si l'assemblée reprenait possession de la direction de la centrale. Comme si la délégation de pouvoir, pour un instant, n'existait plus.

Sitôt ouvertes, les mises en candidature seront comblées. Céline Lamontagne sera acclamée à la troisième vice-présidence et l'ancien exécutif retrouvera une nouvelle vie pour les deux années à venir.



■ Sur nos tables ce matin-là, un questionnaire sur ce que l'on pense de Nouvelles CSN et un dépliant sur l'Apartheid qu'on annonce comme la lettre la plus importante à nous être adressée cette année.

On avait parlé dans les corridors, au début de l'assemblée, que ce congrès allait en être un de «structures». Le terme exact aurait dû être «congrès de services».

Parce que durant les heures qui vont suivre, c'est bien de la réorganisation des services à la CSN qu'il allait être question. Et cette question allait donner lieu à un des plus importants débats du 53<sup>ième</sup> congrès de la centrale.

Le projet de l'exécutif et du comité d'orientation, en résumé, c'est de créer onze territoires de services et que se constituent des équipes régionales assurant le travail de support aux conseils centraux.

Dans une intervention marquante, le vice-président Roger Valois explique qu'une rationalisation des services s'impose à la CSN parce que le membership des conseils centraux s'échelonne de 1,900 à 66,000 syndiqué-e-s et que les territoires peuvent varier en étendue de la moitié de l'île de Montréal à des superficies qui peuvent atteindre trois fois la France.

Le débat est complexe et le congrès est partagé.

Les représentants des conseils centraux craignent de perdre des territoires auxquels les syndiqué-e-s sont profondément attachés. On craint qu'une fois les nouveaux territoires de services mis en places, certains conseils centraux perdent leur raison d'être. Certains délégué-e-s, disent ne pas avoir suffisamment d'informations pour se prononcer; d'autres, exigent une tournée de consultation sur le sujet pour les deux années à venir. Des délégué-e-s interviennent pour

## CONGRÈS JOUR 6

### Un «congrès de services»

dire que certains sous-amendements proposés sont des «enfarges» à des réformes qui doivent être entreprises sans délai.

Michel Paquin du Conseil central du Nord-Ouest livre un témoignage éloquent, qui pèsera beaucoup dans la balance pour décider les délégué-e-s. Il explique simplement les horaires pénibles et les distances énormes auxquels il doit se soumettre pour

donner des services adéquats. Et ça, en plus de son travail. Il demande qu'on l'aide.

Les délégué-e-s opteront finalement pour un sous-amendement de l'exécutif laissant plus d'espace à l'organisation des modalités.

À ce débat fait suite une confrontation d'une poignée d'experts, quatre ou cinq au plus, qui s'obstineront longtemps sur les mérites comparés du per capita à .02 et à

.002. Un délégué viendra quelque peu alléger ces discussions de haut, manifestement peu adaptées à un cadre de discussion comme un congrès, pour préciser «que le coût symbolique d'affiliation, c'est comme le poing dressé pour le Black Power!»

Détail qui a son importance, de plus en plus d'intervenants, à mesure que le congrès avance, se sont appropriés le thème du congrès. Il n'est en effet pas rare qu'un ou une syndiqué-e termine ou entame son allocution, en précisant: «qu'il faut gagner du terrain».

La journée s'achève. Sylvio Gagnon s'approche d'un micro et fait la proposition que le centre de formation de Lanoraie demeure ouvert. La proposition suscite des remous. Le débat est remis au lendemain. Nous quittons la salle à regret.





## CONGRÈS JOUR 7

# Lanoraie demeure ouvert

■ Il pleut. Manifestement, le spectacle d'hier au Spectrum a éclairci nos rangs ce matin. «Ça a foiré là», lance un délégué. Pourtant, peu à peu, la salle se peuple. Gérard Larose lance un appel «pour que les délégués gagnent la salle». Les discussions sur la survie du centre de Lanoraie reprennent.

Pour certains, l'expérience de trois ans et quatre mois est concluante: Lanoraie doit fermer. Côté raison, Monique Simard explique qu'aux coûts d'opération s'ajoutent les coûts de fréquentation. La Fédération du commerce abonde dans le même sens. Côté passion, Christophe Auger contrairement à son habitude, plaide pour le maintien du centre, à condition que ce soit «dans les limites du budget de fermeture». La Fédération de la métallurgie et celle du papier et de la forêt optent également pour la survie du centre.

Comme les débats vont se terminer, Jacques St-Georges intervient. Il est au cœur du projet de coopérative ouvrière qui entend relever le défi de la survie du centre de formation. Il explique. Pas longtemps, sans mots inutiles. Puis le vote a lieu. «Ceux qui sont pour...» De nombreuses mains se lèvent. Une rumeur d'étonnement et de joie fait vibrer la salle. «Ceux qui sont contre...». Autant de mains en apparence se lèvent. On demande alors le décompte. Moment de suspense intense. Le résultat est annoncé. Lanoraie va survivre!

C'est la surprise dans les deux camps.

On passe ensuite à un autre sujet chaud: les prestations du Fonds de défense professionnel. La proposition au congrès va dans le sens d'une hausse. Certains délégués proposent que les sommes versées en période de conflit soient les mêmes pour les célibataires et les

personnes ayant des dépendants. Il y aura hausse mais non parité.

Le congrès s'achève et il reste encore beaucoup de propositions qui doivent être acceptées en plénière. Tout va bon train jusqu'au moment où l'on propose d'ajouter les mots «si possible» à la proposition concernant une tournée d'information pour les jeunes.

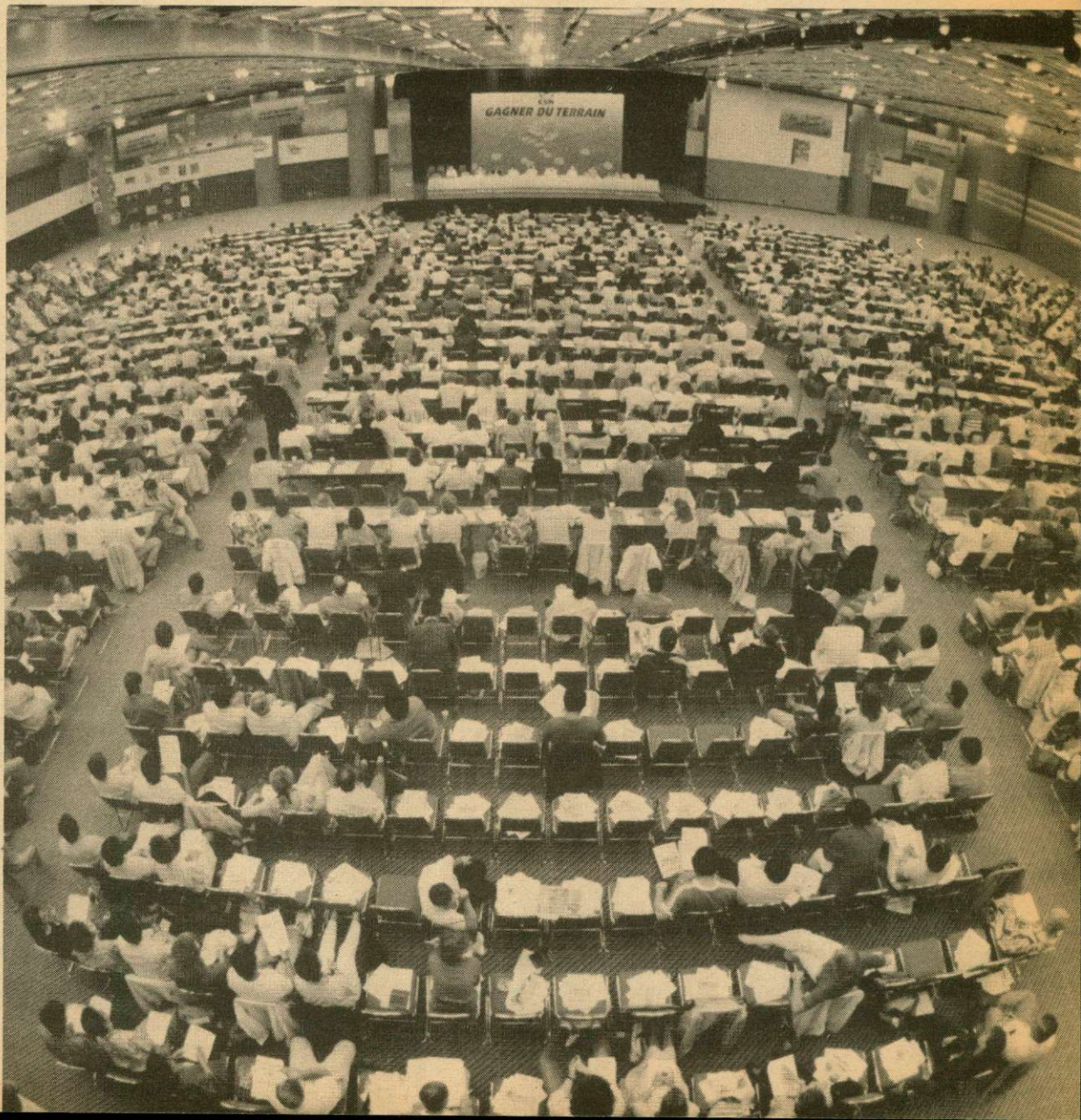
Un débat de procédure

s'engage alors. Pour certains, l'amendement est irrecevable. Un intervenant relate même avoir été empêché de modifier une proposition dans des circonstances semblables il y a quelques années. On se consulte, on discute, et le président tranche dans le sens de la recevabilité des deux mots. Mais en ouvrant toutefois une porte: «s'il y a lieu, on écrira la démarche de façon

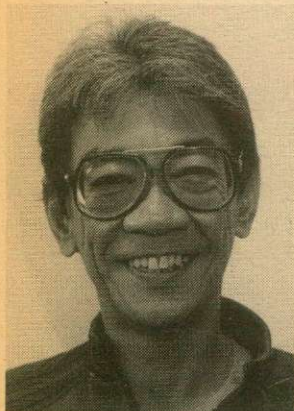
plus précise pour les congrès ultérieurs». Comme il était à prévoir, plusieurs propositions seront discutées au prochain Conseil confédéral, ce qui est une procédure normale quand la période allouée pour le congrès est insuffisante pour clore les débats.

On procède à l'installation des nouveaux officiers, cérémonie qui a pour fin d'officialiser le nouvel exécutif. Les élu-e-s promettent alors «sur leur honneur» de servir la CSN. Et les membres se déclarent «témoins» de ce serment.

Dans son mot de clôture, Gérard Larose parle de ce 53 ième congrès comme étant «le plus chaleureux». Toutes et tous, visiblement, en sommes convaincu-e-s.



À ce 53<sup>e</sup> congrès, la présence d'une vingtaine de délégué-e-s représentant quinze pays, soit plus que tout autre congrès, concrétisait bien cette volonté de la CSN de développer des liens bilatéraux avec les syndicats combattifs du monde.



Leto Villar, KMU, Philippines



Felipe Gomez, Cc. Oo., Espagne



Alain Guichard, CGT, France



Begona Arellano, ELA-STV, Pays Basque (Espagne)



Jose Manuel Alberdi, ELA-STV, Pays Basque (Espagne)



Maurits Walraet, CSC, Belgique



Mohamed Zaaf, UGTA, Algérie



Federico Mujica, CNT, Chili



Fausto Bertinotti, CGIL, Italie



Tayeb Benlakkar, UGTA, Algérie



Ernesto Morejon, CTC, Cuba



James McGee, NAPFE, États-Unis



Chigbo Ofong, NAPFE, États-Unis



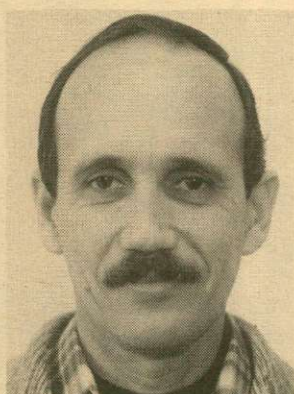
Françoise Georges, CFDT, France



Victor Quiroga, FAT, Mexique



Daniel Lopez, FAT, Mexique



Manuel Montero, CTC, Cuba



Panfilo Anavi, COB, Bolivie



Willis McHunu, COSATU, Afrique du Sud

*Sont absents de cette page le représentant du syndicat polonais «Solidarité», Piotr Chruszczynski, le délégué John B. Lang de la Confédération des syndicats canadiens, et Jose Ernesto Cantaxo de la CGTP-In du Portugal.*

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU 53<sup>e</sup> CONGRÈS

## **DROITS SYNDICAUX**

Élaboration d'un programme d'action conduisant à la tenue d'États généraux pour défendre les droits syndicaux et l'adoption des principales recommandations de la Commission Beaudry.

## **LIBRE-ÉCHANGE**

Que la CSN initie une coalition québécoise pour réclamer des gouvernements l'abandon de cette politique.

## **TIERS-MONDE**

Que les fédérations, avec l'appui de la structure inter-fédération, développent un plan d'action pour obtenir l'adhésion de leurs syndicats affiliés à Alliance Syndicat Tiers-Monde pour inclure le mécanisme de contribution (1 cent l'heure par employé-e) dans les conventions collectives des syndicats.

## **PAIX ET DÉSARMEMENT**

Que la CSN opte résolument pour la neutralité du Canada et qu'elle entreprenne avec tous les organismes affiliés une étude d'impact sur l'emploi au sujet de la reconversion industrielle des industries liées à l'armement.

## **CONDITION FÉMININE**

Que les syndicats mettent de l'avant des programmes d'accès à l'égalité; que la CSN reconnaisse la valeur socio-économique du travail au foyer des femmes et des hommes, que la CSN et le Comité de la condition féminine relancent la revendication pour un réseau universel et gratuit de garderies contrôlé par les usagères, et que la centrale continue de participer à la Coalition pour le droit à l'avortement libre et gratuit.

## **ORGANISATION DES SERVICES**

Envisager la possibilité de former des syndicats régionaux regroupant des établissements du même type, particulièrement à l'occasion de l'organisation de nouveaux membres; Former des territoires de services régionaux pouvant dans certains cas regrouper plus d'un conseil central et s'inspirant de la division administrative du Québec.

## **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Maintenir en fonction le Centre de formation Fernand Jolicoeur en investissant les montants équivalents prévus au budget pour sa fermeture.

## **BUDGET du FDP**

Adopter les prévisions budgétaires prévues pour la période 1986-1988 avec l'amendement d'augmenter les prestations des grévistes sans personne à charge (\$ 38. à \$ 53. de la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> semaine, et de \$ 62. à \$ 77. de la 7<sup>e</sup> semaine à la fin du conflit).

## **ACTION POLITIQUE**

Poursuivre la campagne visant l'établissement d'un mode de scrutin proportionnel au Québec, proposer que les membres s'impliquent personnellement sur le plan politique tout en respectant scrupuleusement l'indépendance de la CSN et exiger que ceux et celles qui assument des mandats politiques et des tâches permanentes à la CSN évitent des conflits d'intérêt ou de mandat.

## **JEUNES**

Que la CSN forme un comité confédéral des jeunes CSN élu par le Conseil confédéral et relevant des instances et que la centrale commence un travail de sensibilisation sur le syndicalisme auprès des étudiantes et étudiants en collaboration avec la FNEEQ

## **CHILI**

Qu'une délégation syndicale aille au Chili et agisse comme observateur lors de la grève nationale et qu'un appui logistique soit envisagé pour soutenir activement le Commandement national des travailleurs du pays.

## **AUTOCHTONES**

Que la CSN endosse les positions mises de l'avant par la Coalition des nations autochtones actuellement en négociation pour des revendications territoriales.

## **RADIO-QUÉBEC**

Que toutes les instances de la CSN s'opposent à toute détérioration de leur télévision éducative, Radio-Québec, parce que la télévision publique joue un rôle unique et irremplaçable.

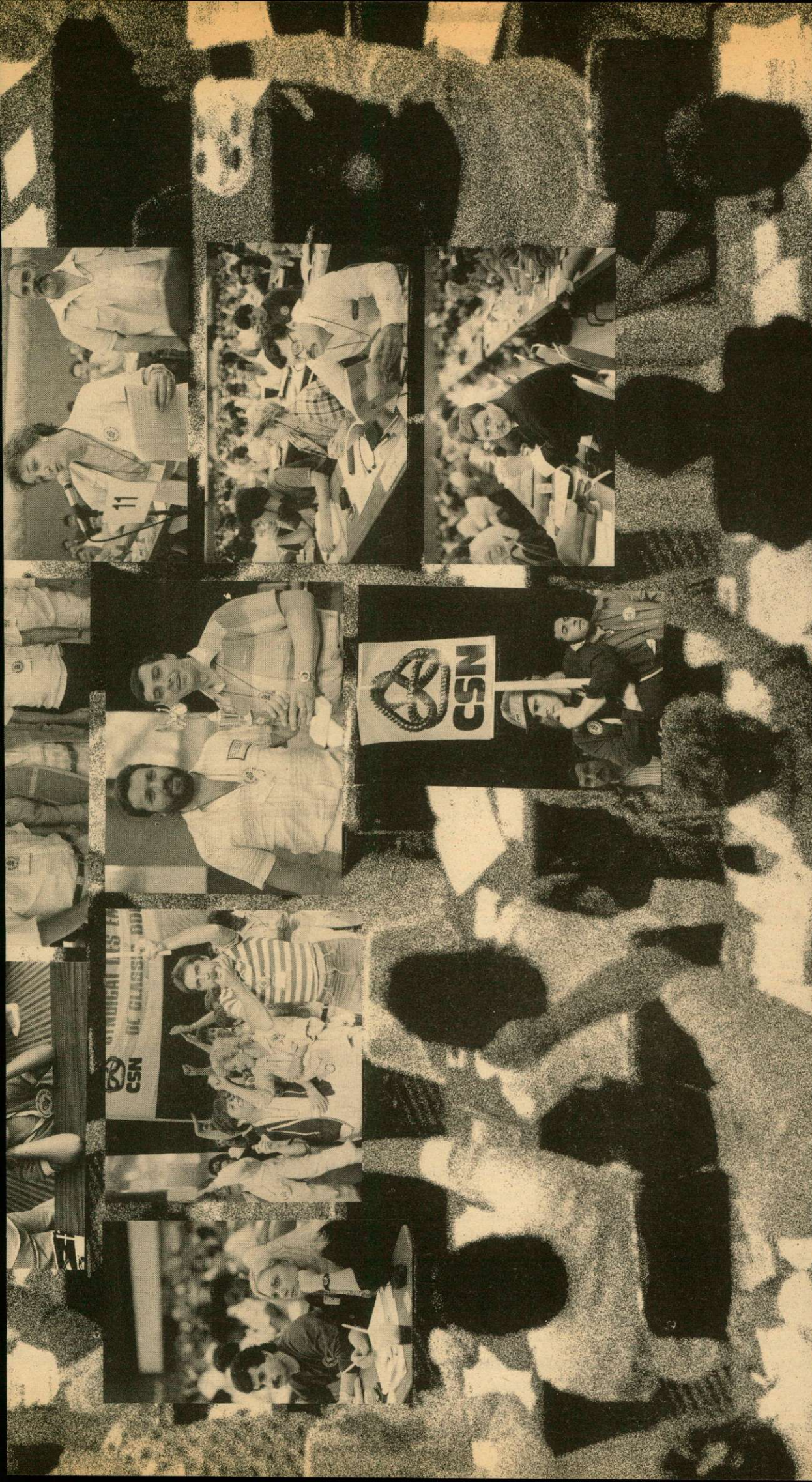
## **FATA**

Que tous les militants et militantes soutiennent FATA, notamment par une aide financière.

**Note.** Deux propositions privilégiées ont également été présentées au 53<sup>e</sup> congrès. La première de ces propositions portait sur une campagne pour la réappropriation de la forêt québécoise. La seconde proposition visait à appuyer les travailleurs de l'amiante pour la pleine reconnaissance de leurs droits syndicaux.

**Note.** Le manque de temps a empêché le 53<sup>e</sup> congrès de décider certaines propositions. Il a donc été décidé de reporter les débats au prochain Conseil confédéral.





# Le congrès le plus chaleureux

# Devant la Commission Rochon

Réviser les ratios en faveur des régions éloignées

La CSN et son Conseil central de Sept-Iles ont demandé à la Commission Rochon de recommander au gouvernement de réviser tous ses ratios qui déterminent la quantité de personnel et l'équipement nécessaire aux services de santé et aux services sociaux adéquats dans les régions éloignées du Québec en prévoyant dans cette révision un facteur de réajustement spécifique à ces régions éloignées.

Les ressources existantes dans le réseau public de santé et de services sociaux sont dramatiquement insuffisantes, démontre la CSN. Au CSS de la Côte-Nord, par exemple, il y a un délai de trois mois entre le moment où l'on évalue qu'un cas nécessite une intervention et cette intervention elle-même. Ce délai va jusqu'à six mois entre un signalement à la Protection de la jeunesse et l'évaluation du problème. Le roulement continu du personnel et la difficulté de le remplacer (de un mois et demi à quatre mois) rendent difficile toute continuité dans le suivi des dossiers, avec tous les torts que cela peut causer à la personne en difficulté.

Quant au CLSC, il ne s'y fait pratiquement pas de prévention sociale, les énergies et les ressources étant quasiment toutes absorbées par les cas les plus urgents. Il en est de même pour les organismes communautaires ou bénévoles qui, parce que leur sur-

**Plusieurs organismes et syndicats affiliés à la CSN ont présenté des mémoires à la Commission Rochon, au cours des dernières semaines. Nous vous livrons l'essentiel de ces mémoires.**

vie est constamment menacée par l'absence de politique de subvention de la part du gouvernement, sont obligés de gaspiller beaucoup d'énergies à assurer leur financement.

Le mémoire de la CSN souligne également que les gestionnaires des établissements du réseau public de la région auraient intérêt à implanter une meilleure coordination entre eux et à considérer davantage l'opinion de leurs employé-e-s.

Le mémoire de la CSN régionale a mis l'accent sur l'absence d'équipements adéquats ainsi que sur le manque de personnel et de médecins spécialistes.

L'organisme syndical rappelle notamment qu'en 1975, six cents personnes avaient signé une pétition pour l'obtention d'un gynécologue résident à Sept-Iles, puis que 3,000 autres avaient posé le même geste, sans plus de résultat depuis, en 1980.

Quant aux autres types de spécialistes, «nous avons remarqué que plus le centre de santé est éloigné de Sept-Iles, plus la période entre les visites s'allonge. Cette période peut varier de un mois à Sept-Iles jusqu'à un an à Schefferville, en passant par quatre mois à Havre Saint-Pierre».

## La formation du personnel

La CSN demande également une politique pour favoriser la formation des personnes vivant dans la ré-

gion dans l'espoir d'assurer une certaine stabilité du personnel dans les institutions du réseau de la région. Elle souligne aussi le manque flagrant de ressources actuelles, au point où des travailleurs et travailleuses du réseau se font refuser d'aller se faire soigner à l'extérieur parce qu'on ne pourra pas les remplacer pendant leur absence!

De plus, «il faudrait au moins deux personnes par dispensaire pour répondre aux demandes de services adéquatement, pour briser l'isolement et l'insécurité de ces travailleuses et ainsi amoindrir le roulement de personnel actuel», recommande la CSN à la Commission Rochon.

Tenir compte des besoins particuliers

Le problème de la planification des services de santé en régions éloignées doit être abordé quantitativement, de façon à ramener le niveau de santé de la population de ces régions à celui des zones du centre du Québec, et qualitativement, afin d'y implanter des programmes et des ressources plus pertinents qu'à l'heure actuelle par rapport aux causes de maladie spécifiques à ces régions. La po-

pulation concernée doit être consultée, car elle connaît ses besoins particuliers mieux que quiconque.

C'est là la notion centrale du mémoire présenté par le Conseil central des syndicats nationaux de Baie-Comeau/Hauterive (CSN).

Intitulé **«Les services de santé en région éloignée: il faut tenir compte des besoins particuliers»**, le mémoire s'attarde particulièrement sur le problème de l'absence de médecins et de spécialistes sur la Côte-Nord.

**«Le manque de ressources régionales, de même que les distances à parcourir pour recevoir des soins, font en sorte que les gens attendent avant de se déplacer pour consulter et attendent aussi avant d'obtenir une consultation. Résultat: le diagnostic est souvent posé tardivement, quelquefois même trop tard...»**, souligne la CSN.

D'avril 1985 à février 1986, par exemple, près de 3,000 personnes ont été référées à l'extérieur de la région par le Centre hospitalier de Baie-Comeau pour consultation de spécialistes. Or, il faut **«avoir les moyens»** pour aller se faire soigner à l'extérieur, compte tenu que le dédommagement pour transport accordé par le Ministère de la santé est dérisoire.

À titre de pistes de solutions, la CSN se demande s'il ne serait pas possible de réserver dans les universités des places pour les candidats et les candidates originaires de régions éloignées ou qui s'engageraient à y œuvrer à la fin de leurs études, et d'aider financièrement les étudiants qui doivent s'exiler de leur région pour acquérir leur formation. **«La seule formation spécialisée enseignée dans la région est celle de techniques infirmières, lit-on dans le mémoire syndical. Si l'on y mettait sur pied des programmes de formation en cours d'emploi, et si on donnait plus de bourses d'études à des jeunes de la région, cela augmenterait les chances de maintenir ici un bassin de professionnel-les et d'y créer une meilleure stabilité des ressources en soins de santé»**.

## Près de Montréal, un modèle de sous-développement...

**«Tous les centres hospitaliers de la Montérégie sont à moins de 100 kilomètres de Montréal. Comment**

**expliquer qu'ils vivent pourtant les mêmes problèmes que ceux d'Abitibi ou de la Gaspésie dans leur recrutement de médecins? Peut-on accepter, comme société, que les ressources spécialisées en médecine ne soient pas accessibles de façon équitable? Pourquoi les médecins ne seraient-ils pas embauchés par les établissements selon les besoins de ceux-ci, comme c'est le cas pour les autres travailleuses et travailleurs de la santé?»**

Ces questions ont été adressées à la Commission Rochon par les cinq Conseils centraux de la Montérégie de la Confédération des syndicats nationaux.

**«Nous considérons urgent que la profession médicale se discipline et qu'elle réponde aux aspirations de la population. Faute de quoi, c'est l'État québécois qui devra intervenir et, assumant ainsi ses responsabilités en matière de santé publique, planifier la distribution des ressources médicales de façon équitable pour l'ensemble des régions du Québec»**.

Examinant le problème qui a secoué l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe au début de 1986, le mémoire des organismes syndicaux CSN souligne qu'il y a plus de 100 omnipraticiens dans la région de Saint-Hyacinthe qui se refusent à pratiquer en milieu hospitalier, notamment parce qu'ils y sont rémunérés à 70% des taux réguliers.

De plus, selon les chiffres de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec, 56% des médecins spécialistes desservent les 2,1 millions de personnes de l'île de Montréal tandis que seulement 8% d'entre eux donnent des services au million de population de la Montérégie. Ce déséquilibre est augmenté par le fait que certains spécialistes se concentrent presque exclusivement dans les hôpitaux Charles-Lemoyne et Pierre-Boucher, lesquels sont situés à proximité de Montréal. C'est le cas notamment de la psychiatrie où 45% des patients originaires de la Montérégie ont dû être hospitalisés en-dehors du territoire, selon les chiffres disponibles pour 1980-1983.

Intitulé **«La Montérégie ou le sous-développement comme mode de croissance»**, le mémoire des Conseils centraux CSN de Granby, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, Valleyfield et Sorel démontre que le Centre des services sociaux du Richelieu est nettement sous-financé par rapport aux autres CSS du Québec. Ce sous-financement représente un manque à gagner de 6.1

millions de dollars, soit l'équivalent de 90 postes d'intervenants sociaux, comme l'évalue lui-même le CSS Richelieu.

C'est pourquoi la CSN demande à la Commission Rochon d'enquêter en profondeur sur les pourquoi de la disparité du financement per capita des institutions de santé de la Montérégie par rapport au reste de la province et de proposer au gouvernement les modifications nécessaires pour que la Montérégie puisse disposer des services sociaux auxquels elle a droit.

Le mémoire conjoint des cinq Conseils centraux CSN de la Montérégie, (qui s'ajoute à un autre mémoire, à portée nationale, celui-là, sur la problématique des services sociaux au Québec), donne comme autre exemple du sous-financement de la région celui des services à l'enfance.

De 1980 à 1983, les effectifs du CSS Richelieu, affectés au cas problèmes chez les enfants ont été diminués de 10% alors que la **«clientèle»** augmentait de 18.2%. Résultat: le personnel qui s'occupe de ces cas problèmes a vu, depuis, sa charge de travail augmenter de 32%. Ils n'ont donc plus le temps d'intervenir que dans les cas les plus urgents.

## Ambulances: les effets néfastes de la privatisation

**«Favoriser la pénétration du secteur privé dans le domaine de la santé, c'est s'exposer à des situations où la quantité des revenus du propriétaire prend plus d'importance que la qualité des services donnés à l'être humain qui les requiert, et parfois même, plus que sa survie. Cela est d'autant plus intolérable que cette cupidité s'exerce contre des personnes rendues vulnérables - et souvent, impuissantes - par la maladie, un handicap ou l'état de choc consécutif à un accident»**.

Tel est le sens du message livré par le président de la CSN Gérald Laroche et les syndicats d'ambulanciers affiliés à la CSN (RETAQ, RETARS et RETARN) dans leur mémoire-témoignage.

**«Il n'existe aucune autre solution à cette situation que l'élimination du régime de propriété privée dans l'industrie du transport ambulancier et la mise en œuvre d'un véritable ser-**

**vice de soins pré-hospitaliers, public, et intégré au réseau public de services de santé.»**

C'est ce régime privé, dans lequel chaque petit entrepreneur doit, seul et indépendamment de toutes considérations, faire ses frais (et ses profits), qui explique qu'un citoyen qui téléphone pour avoir une ambulance peut voir son appel retenu et différé pendant plus de trente minutes alors qu'une autre compagnie pourrait lui en envoyer une sur-le-champ; c'est ce régime privé qui explique aussi que si ce citoyen téléphone la nuit, son appel est reçu par une entreprise de service de réponse téléphonique, laquelle réveille le chauffeur en disponibilité cette nuit-là, lequel réveille ensuite son coéquipier, réchauffe son véhicule, se rend cueillir ledit coéquipier, puis, enfin, arrive sur les lieux de l'urgence; et cela, à la condition que le service de réponse téléphonique ne fasse pas d'erreur, comme cela s'est déjà produit, et envoie un «*to-wing*» pour répondre à un appel d'urgence concernant un suicidé par pendaison...

**«L'amélioration du service ambulancier n'est pas une question de coûts, lit-on dans le mémoire des trois syndicats, présenté conjointement avec le Conseil central de Montréal de la CSN. C'est d'abord et avant tout une question d'organisation des services. L'expérience démontre cependant que jamais l'entreprise privée n'acceptera d'organiser ce service en fonction des besoins de la population sans y être contrainte par l'autorité publique.»**

Par exemple: il serait nécessaire que des compagnies qui couvrent des territoires voisins fusionnent leurs services pour la durée de la nuit, ce qui diminuerait leurs coûts d'opération et augmenterait la qualité et la disponibilité des services. Mais jamais telle fusion n'a eu lieu. **«Les commissaires doivent comprendre, explique le mémoire CSN, que si un blessé ou un malade, à l'unité, ne représente pas un revenu intéressant, un mort, lui, apporte un bon revenu. Or, nombre de propriétaires d'ambulances sont aussi propriétaires de salons funéraires. Saine gestion de l'entreprise oblige...»**

Il en est de même en ce qui concerne la présence d'un médecin pour répondre aux appels d'urgence. Le taux marginal de profits sur un véhicule-médecin étant considérablement moindre que sur un véhicule-

ambulance, il n'y a que les territoires couverts par Urgence-Santé (Montréal) et la ville de Québec qui disposent de tels médecins d'urgence. **«Ce n'est pas rentable: pas de services!».**

**«Ces personnes, qui ne reçoivent pas les soins médicaux nécessaires en temps utile, et qui sont transportées dans des conditions difficiles et parfois même dangereuses, doivent néanmoins recevoir ces soins tôt ou tard à l'hôpital... à moins, bien entendu, que «tard» soit «trop tard»...**

## Pour une véritable réforme en santé mentale

Environ la moitié des personnes qui se trouvent actuellement dans les hôpitaux psychiatriques du Québec, dont 64% des «malades mentaux», 26% des personnes âgées de plus de 65 ans et 42% de celles qui sont identifiées comme «déficientes intellectuelles», pourraient fort bien vivre en-dehors de ces établissements, mais à la condition de bénéficier des ressources et du support nécessaires à leur réinsertion sociale.

Or, ce sont 17,9% des dépenses publiques de santé (soit \$ 637 millions) qui, selon les statistiques de 1981, sont consacrées à la «maladie mentale» et plus de la moitié (51,8%) de ces coûts sont dûs à cette hospitalisation à long terme.

Ce ne sont là que quelques-unes des données qui contribuent à créer une belle unanimité dans tous les milieux concernés sur la nécessité d'une réforme en profondeur de notre système de soins en santé mentale au Québec. La CSN, qui regroupe la majorité des 14,000 travailleurs et travailleuses qui interviennent directement auprès des quelque 7,000 patients répartis dans les quatorze hôpitaux psychiatriques du Québec, compte parmi ceux qui préconisent cette réforme en profondeur.

Devant la Commission Rochon, le Conseil central de Québec a proposé des moyens concrets de mise en œuvre de cette réforme, moyens inspirés de deux lignes directrices: 1) la création essentielle de ressources destinées à éviter l'hospitalisation des personnes en détresse, à faciliter la réinsertion sociale de celles qui se

trouvent actuellement en institution et à aider celles qui, au cours des dernières années, en ont été sorties, puis littéralement abandonnées à leur sort; 2) une révision des pratiques professionnelles auprès des bénéficiaires à l'intérieur même des institutions, révision axée sur la mise en place d'un travail d'équipe multidisciplinaire et, conséquemment, sur la formation du personnel.

**«À l'heure actuelle, écrit l'organisme de la CSN dans son mémoire, une personne en détresse n'a souvent d'autres alternatives que l'urgence d'un hôpital général ou d'un hôpital psychiatrique quand elle cherche du support. Il faut que cette situation change.»**

La centrale syndicale, qui regroupe 100,000 membres dans le réseau de la santé et des services sociaux au Québec, recommande donc à la Commission Rochon la mise sur pied d'équipes d'intervention, composées de psychiatres, de psychologues, de travailleurs sociaux, d'infirmières, d'éducateurs et de préposés aux bénéficiaires, qui, dans un territoire ou un quartier donné, pourraient répondre aux besoins des gens directement dans leur milieu, même à domicile, évaluer leur situation et les aiguiller sur les ressources appropriées s'il y a lieu.

La plupart des expériences connues à l'étranger le prouvent: quand une société procède d'une façon précipitée à la réinsertion sociale de ses malades mentaux, sans mettre en place les ressources requises, celle-ci se traduit par le rejet pur et simple à la rue d'une bonne partie de ces personnes. Déjà, on en voit des signes inquiétants chez-nous: à Québec seulement, on évalue à 3,000 environ le nombre de personnes souffrant de troubles qui vivent pratiquement dans la rue, et ce nombre serait d'au moins 10,000 à Montréal. Ce sont des victimes de la désinstitutionnalisation telle qu'elle s'est effectuée depuis les années soixante, sans support ultérieur, sans suivi, faute de ressources nécessaires.

Le mémoire recommande également de stopper le développement des familles d'accueil comme instrument de réinsertion sociale des handicapés mentaux. La CSN estime qu'une enquête gouvernementale s'impose sur le fonctionnement des pavillons et des familles d'accueil et sur le sort des personnes qu'elles hébergent.



## Changer radicalement notre conception de la médecine

Pour repenser notre système de soins médicaux dans une perspective de «santé globale» telle que préconisée par l'Organisation mondiale de la santé, il faut changer radicalement notre conception de la médecine, en commençant par les facultés universitaires. Il faut aussi agir, à leurs sources mêmes, sur tous les agresseurs de notre santé, qu'ils proviennent de notre environnement physique, social ou économique. Enfin, il faut aussi s'attaquer à l'organisation interne de ces soins dans nos centres hospitaliers et ailleurs.

Il existe des failles importantes dans notre système de soins, dues notamment aux phénomènes suivants: 1) la prédominance de la médecine libérale traditionnelle; 2) le développement de la pratique médicale privée, ce qui a diminué l'impact de l'implantation des CLSC; 3) le fait que toute l'organisation des soins est centrée sur les besoins et les désirs des hôpitaux, au détriment des autres institutions du réseau, ce qui provoque des luttes de pouvoir internes au sein de ce réseau; 4) l'emprise de la technocratie et de certaines puissantes corporations, comme celle des médecins; 5) et enfin, l'absence de contrôle réel de la communauté sur le type de soins donnés par les institutions du réseau.

C'est là le diagnostic global que le Conseil central de Montréal de la CSN a posé sur l'état de notre système de soins dits «de courte durée» dans son mémoire.

La création des CLSC suite à la Commission Castonguay-Nepveu, rappelle le Conseil central de Montréal, devait permettre l'implantation d'une pratique médicale axée davantage sur la prévention des maladies, directement dans les milieux de vie, et sur une approche plus globale, plus humaine des patients. Or, la «médecine libérale» traditionnelle du secteur privé a rapidement riposté à cette conception différente de la médecine en multipliant les polycliniques et les cliniques privées pour concurrencer les CLSC en accentuant leur «marketing» sur la rapidité des services. «Cette résistance s'inscrit aussi dans la volonté des médecins de contrôler l'accès aux hôpitaux, son appareillage

et sa philosophie des soins», écrit la CSN.

**«La stratégie pour changer cet état de chose est difficile à mettre en place. Cependant, une intervention s'impose pour réglementer davantage la pratique dans le secteur privé de la médecine, d'autant plus que cette pratique se développe au détriment du réseau public des CLSC, souligne le Conseil central. N'est-il pas étonnant que pour les soins donnés lors du premier contact entre médecins et patients deux modes d'intervention soient supportés par deux modes de financement?»**

*Les statistiques de la RAMQ démontrent que le coût à l'acte en cabinet privé est rémunéré à un taux de 30 à 35 pour cent supérieur à celui que le médecin touche pour le même acte dans un établissement public, rappelle l'organisme syndical. «N'est-ce pas là une forme de financement public aux polycliniques, aux cliniques et bureaux privés, qui pourrait être utilisée à meilleur escient? Cette question devrait attirer l'attention de la Commission».*

Le contexte des restrictions budgétaires des dernières années a également contribué à concentrer dans les hôpitaux le pouvoir réel de déterminer le type de services et de soins dispensés par les établissements à travers le réseau, analyse le mémoire CSN.

Ainsi, la compétition entre les établissements, particulièrement à Montréal, semble avoir pris le dessus sur la coordination des services entre eux. «**Cette résistance à la coordination et l'importance qu'accordent les établissements à maintenir un rapport de force entre eux sont liées à des intérêts de gestionnaires, écrit la centrale syndicale. Une analyse de cette dynamique interne par la Commission s'imposerait.**

## Travail: agir directement sur les sources de maladie

Combien de patients reçoivent des soins onéreux dans nos établissements de santé alors que la source de leurs problèmes se trouve sur les lieux de leur travail? Ne serait-il pas plus «rentable» socialement d'agir directement sur ces sources de maladie?

Comment expliquer que dans une région comme Thetford Mines,

où la prolifération des problèmes pulmonaires reliés au travail (amiantose, sidérose, silicose) est chose connue, on ne puisse y trouver un seul pneumologue, même pas à temps partiel? Quels sont les coûts conséquents pour notre réseau de santé, du fait de cette absence de spécialistes dans la région? Pire encore: combien de citoyens et de citoyennes subissent une aggravation de leur problème de santé parce qu'il a été impossible d'établir un diagnostic clair de leur situation à cause de cette absence de spécialistes dans la région? Dans combien de cas serait-il trop tard lorsque le diagnostic exact sera posé?

Ce sont là quelques-unes des questions posées par les Conseils centraux CSN de Thetford Mines et de Québec devant la Commission Rochon.

La CSN fait des recommandations précises à la Commission Rochon: premièrement, la création d'unités médicales spécialisées en maladies du travail, ce qui implique qu'elles acquièrent une connaissance approfondie des milieux de travail; deuxièmement: que les universités intègrent dans leur programme de formation celle touchant les maladies du travail et qu'elles assurent la continuité de cette formation, de concert avec les établissements du réseau de santé (DSC, CLSC) et les organisations syndicales.

L'absence de spécialistes dans les régions autres que les grands centres a parfois des conséquences dramatiques, explique le mémoire syndical. Exemple: une personne se rend chez son médecin de famille qui diagnostique une intoxication au plomb (plombémie). Le spécialiste de la CSST conteste ce diagnostic, ce qui force le travailleur à partir à la quête d'un autre diagnostic d'un spécialiste pour avoir droit à ses prestations. **Trois ans plus tard**, après de multiples examens et déplacements à Québec et Montréal, il obtient enfin un diagnostic clair et précis: plombémie!

Pour éviter ces aberrations, la CSN demande que le diagnostic du médecin personnel du travailleur ou de la travailleuse ne soit pas contestable par les employeurs et qu'une contestation par celui de la CSST n'entraîne pas l'annulation des prestations versées au travailleur, jusqu'à ce qu'un jugement final soit rendu.

## LIBRE ÉCHANGE

# Il faut stopper l'opération, selon la CSN et le NPD

Le président de la CSN Gérard Larose et le chef du NPD Ed Broadbent ont convenu de poursuivre leurs relations pour stopper la volonté actuelle du gouvernement canadien d'engager le pays dans un système de libre-échange économique dont les conséquences seraient désastreuses sur plusieurs plans.

C'est ce qu'ils ont annoncé au cours d'une conférence de presse conjointe qui s'est tenue au siège social de la CSN à Montréal. Les deux hommes venaient de discuter de leur approche respective sur la question du libre-échange durant une heure, dans les bureaux du président de la CSN.

Pour la CSN et le NPD, les constats sont les mé-



**Rencontre Larose-Broadbent:** Le leader du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent, est venu rencontrer le président de la centrale Gérard Larose dans les bureaux de la CSN à Montréal le 12 juin. Après une heure de discussion, une conférence de presse a suivi.

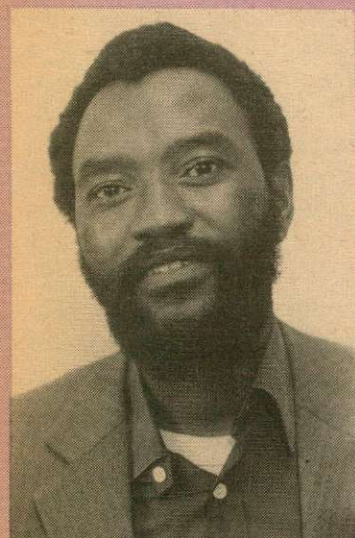
mes sur cette question et les analyses coïncident, ont-ils constaté.

« Cette entreprise, avant d'être économique, est avant tout idéologique et politique », a soutenu Gérard Larose.

Le chef du NPD de son côté s'est montré très dur à l'endroit du gouvernement Mulroney. « Un État, a déclaré M. Broadbent, représente davantage qu'un marché. Il est dangereux de rabaisser le Canada à un marché ».

Pour le NPD et pour la CSN, le projet fédéral actuel met en péril l'originalité de nos programmes sociaux, de nos politiques économiques et de nos spécificités culturelles.

Rappelons que le congrès de la CSN avait adopté une proposition visant la formation d'une large coalition en vue de contrer le projet du gouvernement fédéral en matière de libre-échange.



Willis Mchunu

## AFRIQUE DU SUD

# Des mesures trop timides

Le président de la CSN Gérard Larose et le chef du NPD Ed Broadbent ont uni leurs voix pour dénoncer la timidité des mesures annoncées par le ministre Joe Clark en rapport avec la répression qui sévit en Afrique du Sud.

Au cours d'une conférence de presse conjointe,

ils ont réclamé un changement total de la politique canadienne dans ce domaine.

« Si le Canada doit choisir entre Madame Thatcher et la justice, qu'il choisisse la justice », a déclaré le leader du NPD en commentant les réticences de la première ministre anglaise à imposer des sanctions.

Gérard Larose a révélé par ailleurs que le représentant du Congress of South African Trade Unions (COSATU) qui avait assisté la

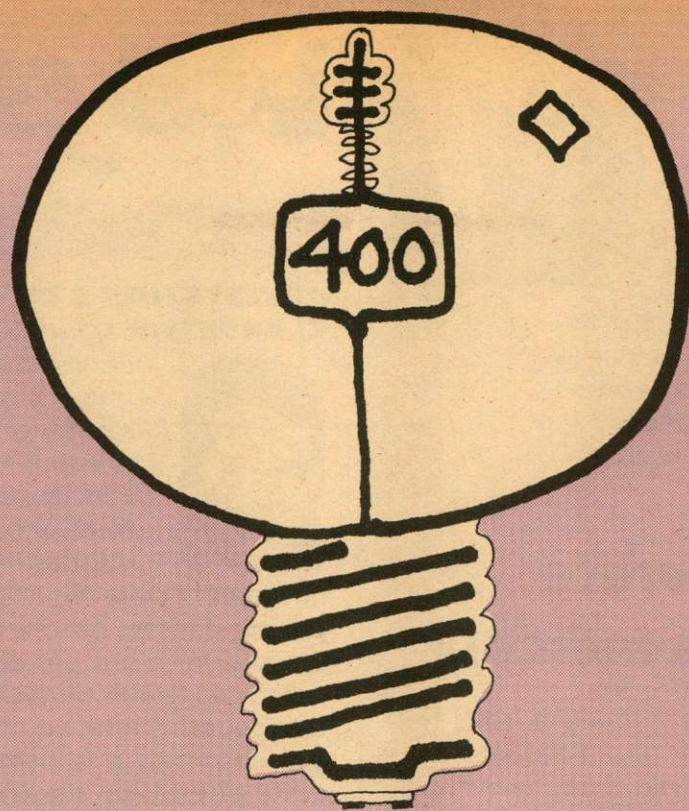
semaine précédente au congrès de la Centrale avait été arrêté dans son pays, suite à l'imposition de l'état d'urgence. M. Willis Mchunu est président de la fédération des métallurgistes.

« Le gouvernement canadien, dans ce dossier, est à la remorque alors qu'il devrait prendre des initiatives d'importance pour mettre fin à cette honte pour toute l'humanité », a déploré le président de la CSN.

# Les 400 de la Sylvania rejoignent les rangs de la CSN

Le nombre de nouveaux membres CSN à Drummondville a crû de 40% au cours des neuf derniers mois et le fleuron de cet effort d'organisation au sein de ce conseil central est l'arrivée des quelque 400 employé-e-s de l'usine GTE Sylvania qui viennent de conclure une entente de services avec la centrale.

En conflit depuis le 7 avril dernier, les employé-e-s de cette entreprise de fabrication d'ampoules électriques incandescentes et fluorescentes, de même que de lampes-éclair, constataient leur isolement face à un employeur irréductible



devant leurs revendications. Membres d'un syndicat indépendant formé en 1953, les employé-e-s de la Sylvania ont voté à 85% la conclusion de l'entente de services avec la CSN, affirmant de la sorte leur volonté d'obtenir gain de

cause dans ces négociations.

Le Syndicat des employé-e-s de la Sylvania a déjà vécu deux conflits, une grève en 1977 et un lock-out en 1979. Le litige cette année porte principalement sur la contribution de l'em-

ployeur à la caisse de retraite et un réajustement salarial de l'ordre de 60¢ de l'heure uniforme pour l'ensemble des employé-e-s.

Échue depuis le 17 novembre 1985, la tentative de renouvellement de la convention s'est soldée par la tenue de 17 séances de négociation et l'intervention d'un conciliateur, Robert Chagnon, qui a conclu que seul le temps pouvait arranger les choses.

## L'ORGANISATION

Le Conseil central de Drummondville consacre pas moins de 50% de son temps à l'organisation, ce qui explique qu'une dizaine de nouveaux syndicats se soient joints à la CSN dans cette région ces derniers mois, les effectifs ayant ainsi passé de 2100 membres à 3000.

La région de Drummondville offre en effet de nombreuses possibilités d'organisation, les syndicats indépendants ou affiliés à la CSN y étant passablement nombreux.

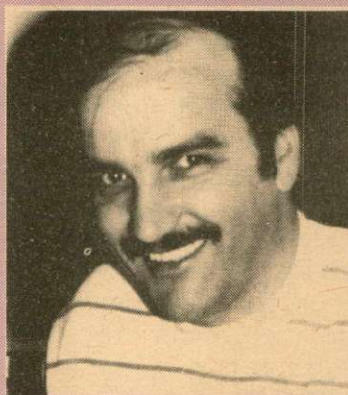
## AMIANTE

# Victoire pour la CSN à Genève

Au moment d'écrire ces lignes, le combat n'est pas terminé à la Conférence internationale du Travail de Genève pour l'avenir de l'industrie de l'amiante. Mais deux manches capitales ont été remportées. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la délégation de la CSN, dont font partie trois militants de Thetford Mines, soit Clément Bélanger, Raymond Cimon et Réal Binet, a joué un rôle déterminant dans cette victoire. Des délégations de Suisse, d'Allemagne, de Hollande et des pays scan-

dinaves ont tenté à deux reprises, mais sans succès, d'apporter des amendements qui auraient banni l'amiante à l'échelle du monde. Mais notre stratégie de front commun avec des délégations de divers pays (entre autres la Belgique, le Brésil et le Zimbabwe) et une solide argumentation pour que les produits substitués à l'amiante soit soumis à des analyses et à des normes sécuritaires d'utilisation ont fait en sorte que la prochaine convention internationale permettra un avenir pour cette fibre qui fait la richesse de Thetford Mines.

Rappelons que ces discussions ont lieu dans le cadre de la 72<sup>e</sup> session de l'Organisation internationale du Travail qui a lieu cette année du 4 au 25 juin.



Clément Bélanger



Raymond Cimon

# Dernière heure

Les employé-e-s de bureau des commissions scolaires intégrées de la région des Bois-Francs ont adhéré jeudi dernier à la CSN dans une proportion de 60 pour cent, à la suite d'un vote qui se prenait entre notre centrale et la CEQ.





Une militante et un militant de la fédération du Commerce, d'origine portugaise, Maria Quintas Baineta et Jose Almeida, étaient fiers de poser avec l'exécutif de la CSN et le délégué des syndicats portugais, Jose Ernesto Cartaxo.

## PORTUGAL

# «Contre la pauvreté: le bras de fer syndical»

«À la pauvreté, il faut opposer le bras de fer syndical». Cette déclaration du représentant syndical de la Confédération générale des travailleurs du Portugal-Intersyndical (CGTP-IN). Jose Ernesto Cartaxo, qui a participé au 53<sup>e</sup> congrès de la CSN en dit long sur le climat socio-économique prévalant dans ce pays et sur les luttes populaires à mener depuis les élections du 6 octobre 1985.

Selon le délégué de la CGTP-IN, depuis ce temps les conditions de vie et de travail des Portugais, loin de s'améliorer, se détériorent.

Ainsi, le nombre de travailleuses et de travailleurs syndiqués qui vivent le régime «des salaires non-payés» est passé de 120,000 à 240,000. Sous ce régime, les employé-es sont des semaines, voire des mois, à travailler pour des entreprises, dont plusieurs sont subventionnées par le gouvernement, sans retirer aucune rémunération.

D'ici on voit le portrait: des employeurs affirment aux travailleuses et aux travailleurs qu'ils connaissent des difficultés économiques, lire qu'ils font face à la faillite, et que pour éviter une fermeture et des licenciements massifs, ils leurs demandent de conti-

nuer à produire, sans toucher aucun salaire, dans l'attente d'une subvention gouvernementale... Dans un pays où les emplois se font rares, on comprendra les travailleuses et les travailleurs d'accepter de telles conditions.

## POUR S'EN SORTIR

Débrouillards, ces Portugais qui ne retirent pas de salaires réussissent à subsister en faisant appel à la générosité de parents qui vivent à la campagne, qui jardinent, qui élèvent des poulets et des porcs.

Et pour obtenir cette nourriture, les Portugais, après une dure journée de travail, empruntent le transport en commun et se rendent à des kilomètres de leur lieu de résidence.

À ce moyen de survie quotidien, mais précaire, s'ajoutent les pressions syndicales, populaires et des partis politiques pour que le gouvernement issu de la coalition du Parti Socialiste (PS) et du Parti démocrate chrétien (CDS) enraie cette injustice sociale qu'est la formule des salaires «non-payés». «Et les efforts des organisations progressistes, de nous dire le porte-parole de la CGTP-IN, ont fait en sorte que le gouvernement a adopté une loi visant juste-

# LES AUTRES

## POLOGNE

### ARRESTATION D'UN LEADER CLANDESTIN DE «SOLIDARITÉ»



Pour des milliers de Polonais, Zbigniew Bujak était le symbole de la résistance du peuple face à la répression militaire. Depuis la fin mai, l'ancien électricien d'une usine de tracteurs de Varsovie, entré dans la clandestinité le 13 décembre 1981 au moment où le régime proclamait la loi martiale, croupit dans les prisons de Jaruzelski. Même si les accusations n'ont pas été précisées, le régime reproche au leader syndical d'avoir œuvré à la chute du gouvernement, un crime condamnable de cinq ans de prison à la peine de mort dans ce pays. Cette arrestation s'inscrit dans une série d'opérations entreprises depuis plusieurs semaines contre «Solidarité», la première organisation ouvrière libre d'Europe de l'Est.

Zbigniew Bujak a déjà signé plusieurs textes dénonçant la répression politique dans son pays. Il avait également organisé des grèves contre la montée des prix et appelé au boycottage lors des élections nationales de 1984 et de 1985. Durant les seize mois où «Solidarité» avait eu une existence légale, Bujak avait été le président syndical de la section de Varsovie.

## EDMONTON

### DUR CONFLIT À LA COMPAGNIE GAINERS

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les 1080 travailleurs de l'usine de viande Gainers à Edmonton en Alberta font face à un employeur intransigeant, aux forces policières, aux injonctions et aux scabs. Le patron, le millionnaire Peter Pocklington, qui est aussi un grand bonze du Parti conservateur, a décidé que jamais plus il ne signerait de convention collective. Déjà, plus de 250 travailleurs ont été arrêtés pour avoir contesté l'injonction proclamé le 2 juin qui limite le nombre de piqueteurs à 42 personnes et qui permet aussi aux scabs d'entrer à pleine porte. Les travailleurs en grève font partie du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce.

ment à éliminer cette nouvelle forme d'exploitation des travailleuses et des travailleurs».

«En inscrivant ce principe dans une loi, poursuit-il, cela ne signifie pas que

du jour au lendemain il n'y aura plus de salaires non payés. Mais cela fournit un moyen légal pour aider les syndicats qui ont la volonté de se battre contre ces abus des entreprises».

# «On est dans le rouge et on voit rouge»

C'est sous ce thème que près de 600 travailleuses et travailleurs de 80 garderies, syndiqué-e-s à la Fédération des Affaires sociales, ont effectué un arrêt de travail, le vendredi 13 juin, et sont venus de partout à travers le Québec pour un rassemblement devant les bureaux de l'Office des Services de garde à l'Enfance, à Longueuil. Ce débrayage national, une première pour ces syndiqué-e-s, témoigne de leur exaspération. Après plus de 2 ans de débats et

de démarches infructueuses, leurs conditions n'ont pas changé.

## • UN TRAVAIL SOUS-VALORISÉ

Moins bien payés que des gardiens de zoo, ces syndiqué-e-s revendiquent que la valeur de leur travail soit enfin reconnue. Dans cet objectif, les travailleuses et travailleurs réclament la création d'un mécanisme de négociation provinciale pour en finir avec les disparités dans les conditions de travail d'une

garderie à l'autre. Une table de négociation provinciale, où l'Office des Services de garde agirait en tant que représentant gouvernemental, permettrait de discuter et d'uniformiser les salaires, les conditions à incidence monétaire et la formation du personnel.

À l'heure actuelle, l'Office des Services de garde agit déjà en «partie patronale» en imposant des

normes strictes sur l'administration des garderies, la formation du personnel, les ratios monitrices/enfants, etc... Quand vient le temps d'uniformiser les conditions de salaires de celles et ceux qui travaillent auprès des enfants, l'Office refuse catégoriquement. C'est là le message qu'ont reçu les syndiqué-e-s lors de la manifestation de vendredi.

Un dossier à suivre!

## À LIRE!

### Le Journal de l'ACEF de Laval

La rédaction du prestigieux mensuel français «Le Monde diplomatique» leur écrit. Et nous, depuis des mois, nous promettons de parler d'eux. Avec cet article, ce sera chose faite. Du moins, partiellement...

Qu'il nous suffise de dire ceci: l'équipe de rédaction du «Journal de l'ACEF de Laval» a de quoi être fière. Leur publication paraît quatre fois l'an, compte 12 pages, est imprimée en deux couleurs, a un tirage de 20,000 exemplaires et est distribuée gratuitement. Son contenu est un modèle pour la presse populaire. Les articles sont variés (pré-retraite, négociations dans le secteur public, déréglementation, oppression économique des femmes), la mise en page soignée. Vous voulez vous abonner à toutes les publications de l'ACEF? Il n'en coûte que \$ 15.00. Vous voulez devenir membre du groupe? Il en coûte moins encore. Téléphonnez ou écrivez. L'équipe sera ravie de vous répondre! (514-663-3470, 231 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval, H7G 2T7.)



Du 2 juillet au 16 août 1986, Zoopie présente **Montréal. Série noire, COMÉDIE POLICIÈRE** doublée d'une VISITE HISTORIQUE, en autobus, dans les rues de MONTRÉAL. Vingt comédiens, quatre heures de spectacle! L'action se déroule dans l'autobus et dans les rues, terrains vagues et lieux publics de la ville. Côté HISTOIRE-TOURISME, **Montréal. Série noire** fourmille d'anecdotes savoureuses portant essentiellement sur le développement industriel de la métropole. Côté FICTION, l'intérêt du spectacle réside moins dans la solution de l'énigme que dans le caractère loufoque et débridé des personnages et des situations.

**Montréal. Série noire:**  
du 2 juillet au 16 août 1986  
les mercredi, vendredi et samedi  
à 18h (départ: square Dominion)  
prix: 17 \$ (billets à prix réduit pour  
groupes de 15 personnes et plus)  
renseignements et réservations:  
(514) 844-5128  
billets en vente à la librairie  
Zone libre  
262 est, rue Ste-Catherine  
Montréal (Québec)  
(514) 844-0756



## Pour cet été: Ry Cooder et Memphis Slim

C'était il y a quelques années, bien avant la sortie du long métrage «PARIS, TEXAS»... nous étions assis le dos contre le mur de la vieille mais chaleureuse maison de Lee M. dans le rang Bellevue à St-Robert et nous dégustions, sous le soleil ardent, une boisson sur glace.

C'est à cette époque pas si lointaine et dans ce climat se rapprochant du «nirvana», ou de l'état de grâce, que nous avons entendu pour la première fois de notre vie Ry Cooder. Des hauts parleurs accrochés à la maison diffusaient une chanson mexicaine, «Marie Elena», et un blues de «Sleepy» John Estes, «As sweet mama». De la guitare de Cooder jaillissait un son pur. Et la voix était noire.

### COMME UN ANTHROPOLOGUE

Après cette découverte, nous avons suivi à la piste les chemins empruntés par Ry Cooder qui l'ont conduit dans le delta du Mississippi, à Hawaï, au Texas, à New-Orleans-Louisiana, etc... Et la démarche de Cooder ressemble à celle de l'anthropologue avec la différence que Cooder, plutôt que d'aller aux origines de l'être humain, va aux origines de la musique populaire américaine.

Cooder a également mis en place depuis le début des années 1970 un système qu'il n'a jamais abandonné et qui donne de

bons résultats. Depuis ce temps, en effet, Cooder puise dans la musique du peuple américain, il s'entoure à peu près toujours des mêmes musiciens (Randy Newman, Jim Dickinson, Van Dyke Parks, Jim Keltner, etc.), et régulièrement il invite pour l'accompagner sur ses microsillons des légendes vivantes de la musique noire et populaire.

Sur un premier disque titré tout simplement «Ry Cooder» et sur un second intitulé «Boomer's Story», ce prodige interprétera «Do, ré, mi» de Woody Guthrie, «Dark as the night» de Blind Willie Johnson, «Goin to Brownsville» et «President Kennedy» de «Sleepy» John Estes. D'ailleurs, ce dernier donnera un coup de main à Cooder sur «Boomer's Story».



Ry Cooder et Sonny Terry

Cooder se rendra par la suite dans le 50ième état, Hawaï, pour enregistrer «Chloe» et «Yellow Roses» avec deux grands guitaristes de la musique hawaïenne, Gabby Pahinui et Atta Isaacs. Ce vinyle, «Chicken skin music» contient également d'autres perles, et notamment deux très belles versions de «The Bourgeois Blues», sur laquelle Cooder apprivoise l'accordéon louisianais, et de «Goodnight Irene», deux chansons populaires composées par le grand bluesman Leadbelly.

### DES FILMS

Des réalisateurs de films connaissant le talent inouï de Cooder feront appel à ses services pour composer les trames sonores de leurs œuvres. Ainsi, Cooder écrira et interprétera la très belle musique d'un film qui réhabilitait la mémoire du gang de Jesse James. Puis, en 1985, le monde entier le découvrit. C'est le coup de foudre! Il a signé la musique d'un très beau film de Wim Wenders: «Paris, Texas». Quinze ans après ses premières versions de Blind Willie Johnson et de «Sleepes» John Estes, Cooder connaît plus qu'un succès d'estime et, enfin, sort des rangs d'initié-e-s. Il connaît enfin un succès populaire.

### «CROSSROADS»

Et cet été Cooder nous revient avec une autre musique de film, celle de «Crossroads». Le sujet lui va comme un gant. Un vieux bluesman noir initie un jeune blanc aux blues, et peut-être même à la magie, voire à la sorcellerie et à satan (nous n'avons cependant pas encore vu ce long métrage).

Encore une fois, il s'agit d'un disque «chaud» qui nous ramène sur les rives du Mississippi. On y retrouve une très belle version de «Crossroads» de Robert Johnson (autrefois popularisée par «Cream» de E. Clapton). Ce disque contient également un très beau blues à la mandoline, «Viola Lee Blues», un blues langoureux avec Van Dyke Parks au piano, «See you in hell, blind boy», et plusieurs autres blues acoustiques de Cooder, dont le fameux «Feelin Bad Blues».

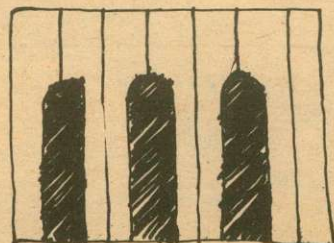
Ce disque est notre disque de l'été et nous vous le recommandons. Les disques de Cooder sont

disponibles sur les étiquettes Reprise ou Warner Brothers.

### MEMPHIS SLIM

Pour nous, le Festival de jazz de Montréal, qui cette année aura lieu du 27 juin au 6 juillet, ça se passe dans la rue avec le monde, souvent composé de néophytes, qui viennent découvrir cette grande musique qu'est le jazz. Deux événements importants à signaler, à notre avis, sur les scènes extérieure et intérieure, accessibles à toutes et à tous, i.e. gratuit. Tout d'abord, la venue du canadien «Dutch Mason» et son blues band le 27 juin à 21h et à 23h30m au coin de St-Denis et Maisonneuve. Ensuite, le passage du fameux pianiste de boogie-woogie Memphis Slim au Club Soda (avenue du Park) le premier juillet à 23h30. D'origine américaine, Memphis Slim a appris et a pratiqué le piano dans les «honky-tonk», les tavernes et les bars. De Memphis, comme bien d'autres, il a monté à Chicago avant de déménager à Paris.

Pour celles et ceux qui n'iraient pas au Club Soda le premier juillet et qui voudraient découvrir Memphis Slim, nous vous conseillons deux disques: Memphis Slim avec Buddy Guy (guitare) et Junior Wells (harmonica); et puis Memphis Slim accompagné par le Memphis Horn et Canned Heat.



Bonnes vacances!



## RENDEZ-VOUS: SEPTEMBRE

Pour la plupart d'entre nous, une année ça se termine le 31 décembre. Il y a cependant une exception pour ceux et celles qui travaillent à Nouvelles CSN: pour nous, «l'année de publication» se termine en juin et l'année suivante ne recommence qu'en septembre.

À chaque année, nous faisons en effet un arrêt de deux mois et demi, période qui coïncide avec les vacances d'été.

Cependant, cela ne veut pas nécessairement dire un arrêt complet. Au contraire, nous avons l'intention de profiter au maximum de cette période pour préparer la «rentrée» de septembre 1986.

Le premier geste posé le fut au cours du dernier congrès, alors que nous avons distribué aux congressistes un sondage portant non seulement sur le contenu de Nouvelles CSN, mais également sur la question de la distribution, sa «facture», ses objectifs, etc. Nous voulions ainsi connaître leurs attentes, mais aussi leurs insatisfactions.

Un deuxième geste est posé dans ce

numéro, alors que nous faisons appel à tous ceux et celles qui n'ont pu participer au dernier congrès, mais qui s'intéressent à la «bonne santé» de leur journal syndical, pour qu'ils nous fassent parvenir leurs commentaires. Vous trouverez un petit formulaire à la dernière page de ce numéro. Un petit «investissement» de quelques minutes qui vous rapportera dès septembre.

De notre côté, nous avons l'intention de nous pencher de près sur les principaux problèmes qui nous ont été soulignés au cours de la dernière année: entre autres, un manque de «nouvelles régionales», des problèmes de distribution dans certains syndicats, etc.

Nouvelles CSN, c'est le journal du monde de la CSN, c'est votre journal. Nous avons besoin de votre collaboration pour pouvoir produire un journal syndical qui reflète le plus fidèlement possible ce que vous êtes.

Au plaisir de se revoir à la rentrée, en septembre.

**NOUVELLES CSN**

### **Ont participé à la rédaction:**

Michel Crête  
Luc Gosselin  
Henri Jalbert  
Jean-Pierre Paré  
Edith Pariseau  
Michel Rioux  
Yvan Sinotte

### **Photographies**

Archives CSN  
Alain Le Bescond  
Louise de Grosbois  
Robert Fréchette

### **Conception graphique**

Jean Gladu  
**Composition**  
Tricycle Compo  
**Impression**  
Interlitho

Distribution  
l'équipe de distribution  
de la CSN (514) 598-2233

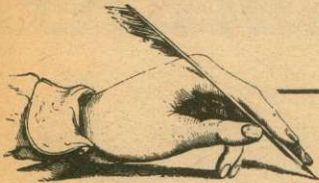
Un reportage sur votre syndicat dans

*nouvelles*  
**CSN?**

Mais oui, c'est possible. En répondant tout simplement à la question suivante: **Qu'est-ce que je souhaite voir dans Nouvelles CSN?** Cela nous permettra de préparer avec

vous notre «rentrée» de septembre. Parmi les répondant-e-s, nous tirerons au hasard le syndicat où nous irons faire le reportage du premier numéro de septembre.

**EN 1986-87, QU'EST-CE QUE JE SOUHAITE VOIR DANS**



*nouvelles*  
**CSN**  
**?**

**nom:** \_\_\_\_\_

**nom de mon syndicat:** \_\_\_\_\_

**numéro de téléphone:** \_\_\_\_\_

Envoyer votre  
coupon-réponse à  
Nouvelles CSN  
1601 de Lorimier  
Montréal H2K 4M5